



La Lettre de la Coccinelle

N°47 - Janvier/Février 2011

Bulletin de Sarthe Nature Environnement

*Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la
Nature et de l'Environnement*

Editorial

L'actualité est dans les champs : les agriculteurs se sentent agressés par la campagne d'affichage de France Nature Environnement et répondent en exposant leurs productions au Salon de l'Agriculture.

Salon de l'Agriculture ou du mythe de l'agriculture ? A contempler les animaux du salon, on doute de l'existence des poulets A4, élevés en batterie dans des cages... format A4, des poules pondeuses en batterie dont le bec est épointé, les plumes ravagées, les pattes déformées par les grillages qui leur tiennent lieu de « litière », des porcs qui ne verront jamais la lumière du jour ni le moindre brin d'herbe ou de paille, la queue coupée et les dents limées, ... j'en passe. Ici, les volailles sont bien emplumées, courent dans leur enclos, les petits veaux sont sous leur mère, bref c'est bien une ferme modèle que l'on nous présente. Ce type d'élevage, d'accord, pour le reste...il n'y a rien à voir !!!

En Sarthe par contre, il y a à voir : Sarthe Nature Environnement agit dans le cadre de l'année de la forêt et coordonne les actions de ses associations membres. Une action phare par mois, tout au long de l'année, relayée par les médias, des occasions de rencontrer les professionnels de la forêt, tout cela ouvre au grand public des occasions de mieux connaître ce patrimoine riche que constitue notre forêt.

Pour le Président,
Jeanne Hercent, Secrétaire

Sommaire

- [Education et sensibilisation](#)
- [2011 : Année Internationale des forêts](#)
- [Urbanisme](#)
- [Le Bottin Vert](#)
- [Energies](#)
- [Brèves](#)

Education et Sensibilisation

Sarthe Nature Environnement et le lombricompostage



Le 19 Janvier l'animation sur le lombricompostage a permis de réunir environ 25 personnes autour du thème du compostage et de la réduction des déchets organiques.

L'action du 12 février qui s'est tenue au Fenouil a pu sensibiliser bon nombre de personnes à cette technique et à ses avantages en permettant également à une personne de gagner un lombricomposteur en bois. Environ 90 personnes ont participé à ce jeu.

La réduction des déchets organiques dans nos poubelles reste un sujet d'actualité autour duquel la fédération continue à travailler



afin d'aider et d'accompagner les usagers dans leurs démarches de valorisation des déchets organiques que ce soit en faisant du compostage classique ou du lombricompostage.



Mon premier Week-end chauves-souris

Le [CPIE de La Flèche](#) a de la suite dans les idées. Lorsqu'il décide de faire une opération « amphibiens » pour dénombrer les batraciens qui migrent chaque printemps de la forêt vers le marais de Cré-sur-le-Loir, il recommence ponctuellement chaque année, avec des résultats très édifiants : des centaines de crapauds communs, grenouilles agiles, tritons palmés, et quelques spécimens de tritons crêtés ou salamandres sont ainsi sauvés de l'écrasement sur la route. Il recommence cette année pour la dernière fois avant l'installation d'un crapauduc.

Je n'avais encore jamais participé au week-end « chauves-souris » organisé chaque hiver par ce même CPIE, avec les mêmes militants qui connaissent aussi bien les oiseaux, les amphibiens, les papillons, les orchidées et les chiroptères. Ils sont très forts !

Pendant deux jours, les 8 et 9 janvier 2011, nous avons donc exploré caves, grottes et champignonnières pour identifier et dénombrer les chauves-souris qui hibernent dans la région du Lude, Saint-Pierre-du-Lorôër, Courdemanche et Luché-Pringé. Comme beaucoup d'animaux, en effet, les chauves-souris entrent en hibernation durant l'hiver, cherchant un abri sûr, tranquille et isotherme. Dans notre région où abondent les falaises calcaires, les chiroptères n'ont que l'embarras du choix. Certains se contentent d'une anfractuosité sous un pont, dans un mur, un arbre creux ou sous une toiture, d'autres pénètrent plus ou moins profondément en sous-sol, dans les cavités naturelles ou aménagées par l'homme.

Notre groupe de 18 personnes s'est divisé en plusieurs petites équipes, afin de ratisser large et de ne pas déranger les animaux durant leur sommeil hivernal. Si l'on peut sans risque braquer une lampe pour les identifier, il faut éviter le bruit et les déplacements d'air, qui peuvent les réveiller inutilement, et même les mettre en danger en les obligeant à voler à jeun.

En deux jours, notre équipe de cinq a repéré plus de deux cents spécimens, généralement isolés mais parfois en groupe. C'est ainsi que nous avons découvert, au fond d'une champignonnière, une « grappe » de quelque 80 grands rhinolophes qui passent l'hiver en colonie, comme les femelles qui élèvent leurs petits l'été en « nursery ». Les petits rhinolophes, en revanche, sont toujours seuls,

suspendus comme de petites poires noires au flanc des galeries, complètement enveloppés dans leurs ailes.

A l'entrée des cavités, on trouve les minuscules murins à moustache et murins Daubenton, calfeutrés à plat dans les fentes de la roche. Il faut avoir l'œil pour les débusquer à la lampe au fond de leur trou ! De temps à autre, on aperçoit au sol des tas de « guano », ces crottes constituées de carapaces d'insectes qui indiquent la présence de nurserys durant l'été.

L'espèce la mieux représentée dans la région est le murin à oreille échancrée, une petite espèce à robe rousse, suivie du grand murin, dont l'envergure atteint couramment 35 à 40 cm. Parmi les raretés que nous avons trouvées, une sérotine, deux oreillards, deux barbastelles, quelque murins de Bechstein et de Natterer. Mais pas une seule pipistrelle, la plus petite et la plus commune de nos chauves-souris, qui préfère hiverner dans nos bâtiments.

Nous avons aussi découvert un papillon qui habite l'hiver dans les grottes, ainsi que quelques cadavres (chat, écureuil) et des terriers de renard. Bref, une plongée dans un univers sombre et mystérieux, où certains animaux se réfugient durant la mauvaise saison, avant de retrouver une intense activité durant l'été.

Les chauves-souris jouissent là d'une tranquillité parfaite, car les caves, partiellement effondrées, ne sont souvent plus utilisées. Quant aux champignonnières, elles sont depuis longtemps abandonnées et il faut de bons connaisseurs des réseaux pour s'y retrouver. Autant dire qu'elles sont devenues de véritables réserves naturelles pour les chiroptères à la recherche de lieux d'hivernage. Plus de 1.500 spécimens représentant 13 espèces différentes en un seul week-end dans la vallée du Loir, c'est une expérience concrète de biodiversité.

Roger Cans, SCIRPE

2011 : Année Internationale de la Forêt



**ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011**

Les premières actions



Le 25 Janvier environ 70 personnes sont venues assister à la projection du film « Aigoual, la forêt retrouvée ». Après la séance le réalisateur Marc Khamme a pu répondre aux interrogations du public qui s'est montré très intéressé par un tel sujet qui nous prouve que la volonté d'un homme peut sauver une forêt et redonner à la nature sa majesté perdue.



Le 20 février plus de 200 personnes sont venues à Carnuta afin de profiter de l'après-midi animée durant laquelle SNE, Atlanbois et l'Age de Paille sont intervenus autour de la thématique du bois dans la construction. Durant l'après-midi nous avons pu échanger avec le public sur divers sujet allant de la gestion forestière aux essences locales utilisées en

construction en passant par la certification des bois. Un jeu a permis un échange ludique entre les générations ce qui fut un moment important et convivial. Cette deuxième action est donc un succès qui prouve à quel point il est important de donner des informations au public afin qu'il ait des bases solides pour se lancer dans une construction en bois, que ce soit un agrandissement de maison ou une maison entière.

SNE

Quand les forestiers se préoccupent de la protection des sols



On pouvait penser que le problème du tassement des sols par les engins d'exploitation forestière n'était pas un sujet très porteur. Erreur. L'affluence constatée le 4 février 2011 en forêt de Bercé prouve que les forestiers, qu'ils soient publics ou privés, se préoccupent de la question. De fait, avec la raréfaction des bûcherons, ils ont de plus en plus souvent recours à des engins lourds qui laissent des traces parfois destructrices.

Donc, à l'invitation du directeur de l'agence ONF (Office national des forêts), Antoine Couka, et du président du CRPF (Centre régional de la propriété forestière) des Pays de la Loire, Alain de Montgascon, nous nous sommes retrouvés à une bonne soixantaine au Rond du Volumiers pour un après-midi de terrain très instructif.

Avant de rendre visite en deux groupes aux chantiers d'exploitation en cours, le directeur du CRPF, François-Xavier Dubois, a exposé la nouvelle doctrine que forestiers publics et privés expérimentent aujourd'hui sur le terrain. Il a rappelé que le sol où

poussent les arbres est à la fois un substrat porteur et un garde-manger. C'est en effet dans le sol que les racines « pompent » l'eau et les éléments minéraux qui vont nourrir l'arbre, en complément de la photosynthèse aérienne.

Tout sol forestier, là où plongent les racines de l'arbre, est à 95% minéral et à 5% organique. C'est la granulométrie du sol qui varie, en fonction des lieux. Lorsque les grains sont très fins, on a de l'argile, la fameuse « terre collante ». Lorsque que les grains sont moins fins, on a du limon. Et lorsqu'ils sont plus gros, c'est du sable, beaucoup plus drainant par temps humide. Les proportions sont très variables selon le terrain, mais l'idéal pour une forêt est de pousser sur un sol à granulométrie mélangée. Si le sol est très argileux, donc naturellement compact, les racines auront plus de mal à se faufiler pour trouver l'eau et les éléments minéraux indispensables à la croissance de l'arbre.

Montrant à l'assistance une bouteille en plastique compressée, le directeur du CRPF a fait la comparaison avec le sol : on aura beau tirer pour essayer de rendre à la bouteille son aspect premier, on n'arrivera jamais plus à la remplir d'un litre d'eau. Le tassement du sol, c'est pareil : une fois comprimé, il ne retrouvera plus sa capacité à absorber la même quantité d'eau.

Outre l'eau et les minéraux du sol, les racines ont besoin d'air pour respirer. Or le tassement d'un sol forestier chasse à la fois l'air et l'eau qu'il contient, et donc provoque une asphyxie des racines, ce qui ralentit la croissance de l'arbre. Il provoque en outre la mort de millions de micro-organismes qui se trouvent à la surface du sol et lui permettent à la fois de respirer et de se reconstituer par le travail des bactéries, des nématodes, des cloportes et des vers de terre.

« Un sol tassé ne fonctionne plus comme avant », a conclu le directeur du CRPF. A son tour, Sophie Bringuy, représentant le Conseil régional qui participe à l'opération, a souligné qu'un sol détruit est « irrémédiablement perdu », et que la protection des sols est donc une priorité pour un bon fonctionnement des écosystèmes.

S'agissant du bouleversement climatique, M. Dubois a confirmé que, d'après une étude menée sur une période de trente ans, la température moyenne durant l'été dans nos régions a augmenté de 0,8°C tous les dix ans, soit de 2,4°C en trente ans. Or ce sont ces températures maximales (entre 35°C et 42°C) qui font souffrir les arbres. En revanche, on n'a

pas observé de changement dans les précipitations. Les participants ont pu visiter ensuite les deux chantiers en cours. D'abord, une opération de dépressage (coupe des arbres mal venus pour donner leur chance aux autres, soigneusement marqués) dans une parcelle de jeunes chênes. L'opérateur, seul sur sa machine à chenilles, prélève les chênes non marqués avec un bras articulé qui tronçonne l'arbre mécaniquement. L'engin coupe à longueur voulue les bûches, qui sont ensuite disposées en tas le long du passage. Elles seront vendues en stères comme bois de chauffage. Le houppier de chaque arbre (les branches supérieures, inutilisables) sont disposées sur le passage des chenilles afin d'éviter le tassement du sol.

L'abatteuse se déplace uniquement dans le layon prévu par le cloisonnement de la parcelle (des layons de 4m de large tous les 18 à 25m), afin de ne jamais pénétrer entre les arbres. Grâce à son bras articulé de 9m de long, l'engin peut prélever dans le cloisonnement en restant dans son layon. De la sorte, on sacrifie 20% de la surface forestière pour conserver intact les 80% restants.

L'opérateur est un jeune entrepreneur local qui a investi 200.000 euros dans l'achat d'un engin autrichien, doté d'une tête coupeuse finlandaise. Il compte amortir l'achat en cinq ans d'exploitation quasi quotidienne. Il a choisi un engin relativement léger (12 tonnes), monté sur chenilles, car elles font moins d'ornières que les pneus.

L'autre chantier d'abattage se trouve dans une parcelle où des chênes sont arrivés au terme de leur croissance (entre 180 et 220 ans), c'est-à-dire à un fût d'une vingtaine de mètres sans branches. Deux bûcherons abattent les arbres manuellement, à la tronçonneuse, et un conducteur d'engin se charge du débardage, à l'aide d'une « débusqueuse » sur pneus. Pour éviter le tassement, c'est-à-dire la pénétration de la débusqueuse hors du layon, les bûcherons font de « l'abattage directionnel », afin de présenter la grume en bordure du layon. Si la grume est trop loin, le conducteur utilise son treuil pour la tirer à distance.

Ainsi les engins lourds passent toujours au même endroit, afin d'épargner le reste. On s'est en effet aperçu que c'est le premier ou le deuxième passage les plus destructeurs. Ensuite, le mal est fait et de nouveaux passages ne changent plus rien. La doctrine précédente prônait l'inverse : on passait un peu partout une ou deux fois seulement pour éviter les trop grosses ornières. Autrement dit, on tassait toute

la parcelle.

Il faudra attendre encore pour connaître le résultat effectif de cette conversion toute récente. Heureusement, les engins ne repassent en principe que tous les vingt ou vingt-cinq ans, ce qui laisse le temps au sol, sinon de se reconstituer complètement, du moins de se réorganiser un peu.

A l'intention des forestiers privés qui découvriraient cette nouvelle technique, l'ingénieure ONF de Bercé a précisé qu'il s'agissait de coupes expérimentales, fondées sur un examen attentif de chaque parcelle. Elle a recommandé aux propriétaires forestiers de procéder d'abord à une analyse fine de la topographie des lieux, afin de prévoir le cheminement des engins. Surtout, coller à la réalité du terrain et ne pas se laisser contraindre par les chiffres, car « le bon sens doit prévaloir sur l'esprit de géométrie ».

Roger Cans, SCIRPE

Introduction à la fabrication de bardeaux fendus



Carnuta à Jupilles, bardage en châtaignier

Les matériaux traditionnels de construction reviennent. Ils sont naturels, locaux et performants, à l'image des défis que notre société doit relever. Tels les bardeaux qui étaient très présents en France et bien sûr dans notre région du Maine. Ces tuiles de bois fendu étaient fabriquées à la main et sont bien plus résistantes que nos tuiles et ardoises contemporaines !

Les enjeux écologiques nous motivent parmi beaucoup d'autres à nous lancer dans leur fabrication. Nous vous invitons ici à découvrir les modes de fabrication de ce que nous appelons par ici les « essentes ». Contrairement aux tavaillons, bardeaux longs de montagne, en résineux (60cm, en mélèze ou épicéa), les essentes, font 33cm et sont issus de chêne ou relativement plus récemment de

châtaignier (essence inconnue des Gaulois). Ils sont en général cloués cependant dans nos contrées ; les bardeaux de toiture ne sont pas effilés vers le haut ; ils ont une épaisseur régulière d'environ 15 mm et sont maintenus par un ergot, obtenu à partir d'un clou ou d'une cheville. Cela permet en principe de les retourner.

Le châtaigner, très présent dans nos pays, est un bois de grande qualité, il a une repousse rapide, droite et spontanée en cépée. On utilisera pour la fabrication des billes de 33 cm de long, de 20 à 30 cm de diamètre, droit de fil, sans nœud ni roulure ni chancre. Pour le chêne la fabrication est différente nous n'auront pas l'espace de l'aborder ici. On travaille à partir de bois fraîchement abattu (plus tendre) et qui n'a pas encore subi de contraintes de séchage qui fragilisent le bois. On peut compter fabriquer 10m² de bardeaux pour un stère de bon bois. La fabrication est un métier manuel accessible qui nécessite peu d'équipements. Se lancer dans une production commercialisable nécessite néanmoins de l'expérience, une bonne connaissance du bois et de sa filière d'exploitation.

La technique :

Un bardeau est une planchette fendue dans le sens du fil du bois au départoir, sorte de coin avec un manche. Pour garantir sa longévité on pratique une fente radiale (perpendiculaire aux cernes du bois), pour éviter les retraits longitudinaux qui créent des tensions amenant dans la durée la déformation et la fente du produit. Pour ce faire, après avoir fendu le billon en quatre au cœur, on débite les planchettes d'environ 15 mm en alternant chaque fois le côté du quartier. Les bardeaux sont purgés d'aubier (et de cœur si nécessaire) avec le coudre (sorte de départoir très tranchant), ou à la plane avec le banc d'âne (presse à pied). Les fibres restent dans l'état généré par le fendage. Elles ne sont pas coupées, elles vont conduire l'eau linéairement comme elles conduisaient la sève dans l'arbre. C'est un point essentiel qui va garantir la longévité de la toiture, permettre la respiration et éviter toutes remontées capillaires. Il est beaucoup plus aisé de fendre le bois en petite longueur qui est plus facilement droit, régulier, sans nœud et pour minimiser les pertes. En toiture une pente mini de 45° est conseillée (100 bardeaux par m², 70 pour une paroi verticale). On peut ajouter des bardeaux pour être étanche avec une plus faible pente. La pose avec un ergot, réalisé par un clou ou une cheville en bois dans un des coins supérieur (dans l'axe il y a risque de sifflet) permet :

- un lattage classique du toit.
- un maintien tridimensionnel très fiable
- l'attache, mobile, laisse le bardeau se placer pour compenser ses irrégularités et celles du toit. Le clouage impose une pièce effilée et rectifiée. Enfin elle permet d'intervenir facilement sur le toit.

Quelques Avantages :

- Très respirant, de plus il n'y a pas de condensation sous une couverture en bois.
- Très légers, entre 20 et 25kg/m² de toiture. Très bon écran thermique d'été il permet tout type d'isolant pour alléger charpentes et plafonds.
- Très résistant il protège de toutes les intempéries (grêles, canicules, ballons...)
- La fabrication ne génère aucun déchet !

Bibliographie :

Toit de Bois en Europe" aux éditions Maïade.

Site : lagedepaille.free.fr

Bruno Grondin, L'Age de Paille

Du bon entretien d'une faux à bras

Les débroussailleuses thermiques doivent être maniées avec les plus grandes précautions. Le "harnachement" casque, protection auditive, de la face, des yeux, des jambes est nécessaire pour éviter les blessures consécutives à l'éjection et aux rebonds d'un projectile, bois, pierre, verre, métal...

J'ai renoncé à passer une tondeuse le long de la route pour cause de canettes et de bouteilles en verre larguées par de sympathiques auto-consommateurs qui prennent de plus en plus les fossés pour des corbeilles de propreté!

La débroussailleuse est un engin dont les vibrations et le poids imposent des efforts et des sollicitations pour l'ossature et la musculature. Les troubles musculo-squelettiques ne sont pas rares.

Après ces constats, quelle solution pour faucher sans bruit, sans pollution et à moindre coût? La faux, bien entendu. Faut-il encore connaître son maniement et son affûtage. Neuves les lames sont livrées brutes. Elles n'ont jamais été battues et présentent au mieux



un tranchant épais issu d'un trop rapide ébavurage. Bref ça ne coupe pas.

Sans aller jusqu'à brûler l'acier, le passage d'un disque abrasif monté sur une meuleuse va permettre d'affiner sur un ou deux centimètres ce bord épais, du côté qui regarde le ciel habituellement.

On meule le plus régulièrement possible, de bout en bout. Pour travailler en sécurité, la lame sera maintenue fermement sur l'établi par un serre-joint et des cales. Le battage suivra dès que la position de travail sera choisie. L'enclumette doit être stable, l'ouvrier confortablement assis dans l'herbe. Préférer en bordure d'un fossé ce qui est plus confortable. L'enclumette est plantée dans le sol entre les jambes du faucheur. On bat de la pointe vers le talon et il est recommandé de procéder en plusieurs passes.

L'objectif consiste à l'aide d'un marteau spécifique à écraser régulièrement l'acier sur seulement un millimètre. L'acier s'élargira pour prendre l'allure fine et coupante. Le manche du marteau est court, pour un maniement aisé. Écraser régulièrement... pour ne pas pincer ponctuellement l'acier qui part dans ce cas en éventail et perd toute résistance. Si cela devait arriver, un coup de lime peut rendre service en supprimant le défaut.

Dès lors ça coupe. Redoubler de prudence s'impose.

On procède au remontage de la lame. La position lame en l'air et pointe à droite est la plus commode pour affûter. La pierre à faux est un grès schisteux, sa forme un long losange. On utilise les petits côtés de la pierre après trempage dans l'eau contenue dans le coffre, souvent une corne de bœuf. Le geste du poignet tout en souplesse permet d'alterner "dessus et dessous". Ne pas laisser sécher la pierre pendant l'affûtage... Personnellement je frotte la pierre de la pointe vers le talon, par passes courtes alternant dessus-dessous. J'obtiens un très fin biseau capable de couper un brin de gazon. Avec l'habitude et elle vient vite, on ressent le moment où il faut cesser de faucher pour reprendre son souffle et passer un coup de pierre. Progressivement le bord fin de la lame s'use sous l'action de la pierre. Il est temps de battre à nouveau. Battre la faux permet de rattraper les cassures infligées au tranchant par la rencontre inopinée avec pierres, piquets, maçonneries...

Tout au plus les apiculteurs vous engagent à ne pas faucher ni affûter près d'une ruche.

C'est surtout l'odeur que dégage l'herbe coupée que ne supportent pas les abeilles. Que vous utilisiez une tondeuse ou une faux, toute odeur plus forte que celle des fleurs ou de la phéromone de la reine, fait

perdre à l'abeille ses repères olfactifs; elle voudra éliminer la source de cette perturbation.

La faux travaille proprement, elle ne nuit pas aux écorces des troncs d'arbres quand il s'agit de nettoyer au près. Son bilan carbone ne pose aucun problème. Nature et balade, souhaite partager ce savoir-faire et peut organiser sur demande, démonstration et initiation.

Richard Flamant, Nature et Balade

Urbanisme

Le projet de lotissement des Rognouses à Château du Loir

Au mois d'août 2010 notre association ([l'ASPIE](#)) a été contactée par M. et Mme Fell, habitant à Château du Loir, en limite de ce projet de lotissement communal, dont la ville voulait récupérer environ 1000m² de leur propriété pour ce projet.

Le problème c'est que la propriété de M. et Mme Fell est composée d'une chânaie presque bicentenaire, dont la ville voudrait couper 70 éléments.

De nombreux articles sont parus dans la presse locale, notre association s'étant intéressée à ce projet démentiel, inopportun, inutile, démesuré, mal fichu, sans aucun respect de l'environnement et visant à détruire l'un des derniers poumons verts de la ville.

Début janvier 2011 création de « cosaSAVAPAnaca » :

Nous vous l'avions promis : les opposants au projet de lotissement des Rognouses ont décidé de constituer une structure informelle, le *COMITE DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL CASTELORIEN*. Sa création a été annoncée au cours d'une conférence de presse. En conséquence ce comité ne s'occupera pas que "des Rognouses" mais de tout ce qui touchera au patrimoine naturel de Château du Loir qui semble se déliter de plus en plus rapidement, et si l'on en croit l'expert forestier qui était venu évaluer les arbres bicentaires de la propriété de M. et Mme Fell, d'autres arbres seraient menacés sous couvert de sécurité dans la commune, les platanes de la statue Lomonnier et de la place du même nom, les arbres de la place de l'hôtel de ville, et pourquoi pas l'allée de Tilleuls, allant de la rue St Jacques à l'ancien bâtiment ZEPPELIN ? Pour l'instant le comité évoque plusieurs points concernant le projet municipal du projet des Rognouses :

- Disparition d'un massif boisé (4,5 ha) formant l'UN des derniers poumons verts de la commune.
- Fragilisation de la zone aménagée par bétonnage,

goudronnage notamment par la présence le long des propriétés de la rue Pasteur d'une zone à risque de mouvements de terrain (nombre de ces propriétés ont des caves dans le tuffeau de la butte qui remonte vers les Rognouses).

- Problème d'accroissement du ruissellement des eaux par fortes pluies (de plus en plus fréquentes).

- Projet ne prévoyant que des constructions horizontales, alors qu'il est urgent de construire en hauteur, forte densification (65 logements).

- Projet de 65 logements (Mais ils vont faire quoi à Château ces nouveaux habitants où l'emploi se fait rare). Il nous semble que la mairie met la charrue avant les bœufs ?

- Pourquoi ce projet alors que de nombreux logements sont à vendre où à louer sur la commune environ une centaine, sans compter la résidence ZELIE, acquises surtout par des investisseurs, qui par conséquent vont louer ?

Après ces constats, nous avons réfléchi à une contre proposition :

- Construction de 25 à 30 logements à haute qualité environnementale et basse consommation, un minimum (partie en propriété partie en location) avec jardins privatifs. Rédaction d'un cahier des charges préconisant également le bio, et l'interdiction d'utilisation des pesticides et produits toxiques.

- Limiter la voirie au minimum entre le chemin des Rognouses et la Rue St Jacques, et passages piétonniers pour rejoindre l'hôpital, la rue St Jacques, et la rue Laurentine Proust.

- Aménagement d'un espace de 15 à 20 jardins ouvriers pour les locataires de la cité Laurentine Proust, ces jardins fonctionnant dans les préconisations de la trame verte du Grenelle de l'Environnement en BIO.

- Aménagement d'un parc boisé pour les enfants.

- Préservation des chênes bicentennaires de la propriété Fell et de l'espace mémoire qui s'y trouve.

Les membres du comité ont également souligné qu'ils avaient été choqués de la conférence de presse d'Europe Ecologie Loir et Bercé, préconisant l'ouverture d'un parc public dans les 70 chênes de la propriété Fell, et ce d'une manière quasi personnelle sans avoir contacté les intéressés.

C'est pourquoi les membres ont aussi souligné que ce comité est ouvert à toute personne physique qui veut bien travailler en son sein ou simplement soutenir son action.

La biodiversité sur le site :

Membre du comité de sauvegarde et de valorisation

du patrimoine naturel castélorien, depuis le début, Claude ETIENNE, riverain du site du projet des Rognouses, a bien voulu décrire ce qu'il observe depuis des années au niveau de la faune et de la flore de cet espace qu'il y a lieu de protéger d'urgence avant d'y envisager quelque aménagement que ce soit. Jusque dans les années 1975-1980 le plateau était exploité en majorité par des jardiniers amateurs et quelques agriculteurs qui y entretenaient potagers, champs et vignes. Abandonnée depuis, la "friche" a conservé de nombreux arbres fruitiers revenus à l'état sauvage mais fournissant cerises, raisins, mûres, nèfles, pommes sauvages, prunes sauvages et autres fruits. Émergent au dessus du taillis des chênes et des frênes de belle hauteur. Au niveau du sol existent également des orchidées sauvages (or. bouc ou fistuleux, or. mouche, or. male, or. à long filament)

De toutes ces richesses et de ce refuge, des hérissons et de nombreux oiseaux ont pu profiter. J'ai pu observer la présence de bouvreuils, de rouges-gorges, de mésanges à tête noire et à longue queue, de pics verts et épeiche, de moineaux, de troglodytes et de grives. Certaines années est venu nicher un couple de huppés fasciées, migrateurs venant l'été du pourtour méditerranéen. Le "bétonnage" de tout cet espace ferait fuir une grande partie de ces oiseaux et ce serait dommage!!!

Dans le cadre du projet de lotissement des Rognouses, le coSAVAPAnaca a rencontré Gilles Poulain, architecte spécialisé dans l'architecture bioclimatique et résidant dans le Sud Sarthe afin qu'il nous donne son point de vue sur le projet en l'état.

CoSAVAPAnaca : Que penses-tu de ce projet ?

Le principal défaut de ce plan masse est de ne pas avoir cherché à optimiser l'orientation des futures constructions. En effet si l'orientation est/ouest majoritaire des maisons (2 sur 3) permet un éclairage correct, elle est défavorable en ce qui concerne l'apport solaire car seule une orientation sud permet d'en profiter, sans parler du plaisir de ses rayons. On peut ajouter que la bande ouest est très monotone et un peu « dépassée ».

CoSAVAPAnaca : Nous avons pensé à un contre projet en Haute Qualité Environnementale et BBC ?

Le BBC n'est pas le véritable enjeu car la réglementation thermique 2012 va de toutes manières le rendre quasi obligatoire et Le label HQE me semble de simple bon sens à notre époque.

CoSAVAPAnaca : Que veux-tu dire ?

Le véritable enjeu de cette opération me semble tout autant urbain que de simple logement. Cette opération pour être un succès doit aussi participer à retisser une nouvelle ville qui ait une image perceptible. A ce titre détruire un des derniers espaces verts de Château du Loir bien visible depuis que Google Earth existe et aller y cacher un lotissement anonyme me paraît un bien piètre commencement. En revanche une opération emblématique de logements en bois ou mixtes bioclimatiques, solaires, écologiques sur un programme d'une échelle similaire visible depuis la nouvelle déviation contribuerait à rendre Château du Loir visible et la déviation utile !

Joël Bellenfant, ASPIE

Le Bottin Vert

**LE PREMIER ANNUAIRE EN LIGNE
VERT ET BIO SARTHOIS!**



Une initiative fleurit au cœur de notre pays sarthois. Un nouvel outil d'information qui s'appelle Le Bottin Vert. Celui-ci fait se rencontrer plus encore citoyens en quête de sens et associations, institutions ou professionnels engagés dans une démarche vertueuse et responsable.

Le Bottin Vert, pas seulement écolo!

Le Bottin Vert est un annuaire en ligne gratuit muni d'un moteur de recherche et de rubriques regroupant l'ensemble des adresses « bio », « vertes », « durables » en Sarthe.

Ce portail : www.lebottinvert.org , n'est pas seulement écolo, il est surtout local. Il s'applique à

coller au plus près des réalités du terrain, « Et nous avons pour ambition de proposer en Septembre 2011 un référencement exhaustif des services, publics, associations, producteurs, marchés et magasins spécialisés sarthois ». Les entreprises labellisées seront également référencées, comme par exemple les imprimeries labellisées Imprim'vert. Bien sûr les candidatures venant d'entreprises seront étudiées avec attention par notre comité de suivi qui regroupent nos partenaires tels que le Conseil Général de la Sarthe, le Groupement des Agriculteurs Bio de la Sarthe ou encore Sarthe Nature Environnement.

Le Bottin Vert est un projet participatif, chacun peut ainsi être acteur du site en partageant ses bonnes adresses ou ses événements locaux. Les propositions seront étudiées et mises en ligne suivant leur pertinence.

Ainsi pour une meilleure gestion de leurs déchets, les utilisateurs pourront soumettre des dates de vidégreniers.

Les citoyens devenant consomm'acteurs...

L'idée germe avec deux membres de l'association Les Vertueuses, Guillaume Carles pour le concept et Adrien Anciot à la réalisation.

L'association part de deux constats. Comme beaucoup de français les sarthois se sentent de plus en plus concernés par le respect de l'environnement et cherchent à mettre en pratique au quotidien leurs convictions. De plus internet constitue un média informatif devenu quotidien pour 92% des français (Source : TNS Sofres – Octobre 2010).

Voici une possibilité supplémentaire pour les citoyens de notre département de s'impliquer au jour le jour en devenant acteurs de leur consommation.

Aujourd'hui Le Bottin Vert propose déjà 76 adresses à son actif avec le concours du [GAB72](#) et les [Vertueuses](#) ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, avec l'aide des sarthois et de nos partenaires.

Vous souhaitez partager une adresse écolo près de chez vous?

Rien de plus simple rendez-vous sur www.lebottinvert.org à la rubrique : proposer une adresse, ou bien envoyez nous par courriel, les coordonnées complètes et un descriptif de la structure ou de l'évènement à contact@lesvertueuses.org

Guillaume Poisson, Les Vertueuses

Energies

L'enjeu pour notre département des chaudières à bois déchiqueté et à granulés de bois



La Sarthe est parmi les départements de France les plus boisés, en effet les bois et forêts représentent 20% du territoire. Le bois est l'énergie renouvelable par excellence, il ne nécessite que l'énergie nécessaire à son exploitation (l'éolien ou le photovoltaïque nécessitent l'énergie pour la fabrication des éoliennes et panneaux), le CO₂ libéré à la combustion n'est jamais que celui capté durant la croissance de l'arbre, c'est pourquoi on dit que l'énergie bois est neutre en terme de CO₂. De plus, le bois emploie une main d'œuvre locale.

Il existe depuis de nombreuses années des chaudières à bûches qu'il faut bien sûr alimenter régulièrement. Depuis quelques années se développent à la fois des chaudières à granulés et des chaudières à bois déchiqueté qui ont l'énorme avantage d'être alimentées automatiquement. Elles offrent donc le même confort que le fioul, il suffit de remplir un silo de stockage une fois par an. Ensuite, une vis sans fin alimente très progressivement la chaudière en combustible. Malheureusement aucune marque française n'est présente sur ce marché, les plus connues sont finlandaises ou autrichiennes. Ce n'est pas un hasard, mais le résultat de la politique énergétique de la France depuis l'après guerre qui a tout misé sur l'électricité d'origine nucléaire. Les granulés de bois sont fabriqués par compression de sciure de bois issue de scierie. Contrairement à

certaines idées reçues, il ne faut pas planter plus d'arbres pour assurer l'approvisionnement des chaudières à granulés. La sciure est un résidu des scieries, les granulés apportent donc une valeur ajoutée supplémentaire à la filière bois. Or plus cette filière trouve des débouchés, plus elle aura de chances de se développer. Les granulés de bois livrés en Sarthe proviennent d'une scierie basée en Vendée ou d'une autre située en Normandie. (Sources : M. Manouvrier- chaudières Okofen – Le Grand Lucé 72). Lorsqu'un arbre est débité en planches, la production de sciure représente 10% de son volume. On comprend alors que la valorisation des granulés de bois apporte une valeur ajoutée substantielle à la filière bois.

Toute la filière bois emploie de la main d'œuvre locale, aussi bien l'activité forestière, l'élagage, la coupe, la scierie. Ces emplois ne sont pas délocalisables, nous sommes donc convaincus que cette « économie verte » représente une opportunité de création d'emplois. En outre par les achats de pétrole et gaz, se sont des devises qui quittent la France pour enrichir des pays très peu stables politiquement (Pays du Golfe, Russie, Iran...)

Traisons désormais des chaudières à bois déchiqueté. Leur utilisation demande un peu plus de temps de travail pour récolter le bois puis le broyer. Le silo de stockage est aussi plus volumineux. Ces chaudières sont donc particulièrement bien adaptées au milieu agricole. Elles sont particulièrement intéressantes si l'utilisateur a la possibilité de récolter du bois facilement et gratuitement. Nous avons rencontré M. Jean Yves Drouin, agriculteur près de Montbizot. Il a été convaincu d'installer une chaudière par un membre de sa famille qui avait fait un tel investissement quelques années auparavant. Plusieurs de ses parcelles sont entourées de haies, seul du temps est nécessaire alors pour assurer le combustible. Avant cet achat, la famille Drouin devait acheter entre 3000 et 4000 litres de fioul pour chauffer leur maison (soit un budget annuel de 2000 euros environ).

Se chauffer quasiment gratuitement est une incitation forte à entretenir les haies de ses terres mais c'est aussi une forte incitation à replanter d'autres haies. Je rêve déjà de revoir les haies embellir nos campagnes. Quelle tristesse ces terres à perte de vue sans le moindre arbre. Plutôt que d'obliger les agriculteurs à replanter et entretenir des

arbres, je préfère très nettement une incitation gagnant-gagnant. D'ailleurs en 2009, M. Drouin a replanté une haie autour d'une de ses parcelles. En cette année 2010, année de la biodiversité, c'est tout une vie qui va naître dans cette haie.

Une autre source de bois quasiment gratuite est issue de l'égelage et des coupes. Il paraît assez facile de se renseigner auprès des mairies des dates d'égelages et de leur proposer de récupérer ces branches. De même lors des coupes de parcelles, le forestier valorise les troncs mais laisse les branches de faible diamètre qu'il est possible de récupérer avec son accord.

Enfin, il n'est pas nécessaire d'investir dans un broyeur. Une CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole) propose de louer un broyeur facturé à l'heure d'utilisation. La location de ce broyeur représente désormais la seule source de dépense pour se chauffer de la famille Drouin (et du temps de travail).

Une incitation financière de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) complète ce tableau très séduisant. Elle offre une prime de 2000€ à l'installation d'une chaudière bois déchiqueté et pour l'instant l'Etat permet encore un crédit d'impôt de 50%.

En résumé, une chaudière à granulés ou à bois déchiqueté est une source d'énergie neutre en termes de CO2, d'emplois locaux, de valeur ajoutée pour la filière bois, c'est une incitation à entretenir et replanter des haies contribuant à la beauté des paysages et à la renaissance de la biodiversité.



Benoît Caillet, bénévole à SNE

Le mot de L'E.I.E.



Le chauffage au bois Bûche à hydroaccumulation

Le principe de l'hydroaccumulation est de stocker de la chaleur par l'eau, en fait dans le cas d'un système de chauffage central, le système va chauffer une quantité d'eau qui va circuler dans les radiateurs. Dans le cas de l'hydroaccumulation, on va chauffer une quantité d'eau beaucoup plus importante que l'on stockera dans un ballon. Plus la capacité du ballon est importante, plus on stockera de chaleur et donc moins souvent fonctionnera le système de chauffage.

C'est un moyen intéressant pour l'utilisation d'une chaudière à bois bûche, car sans ce système on est obligé d'alimenter la chaudière régulièrement, à intervalles de quelques heures. Il existe plusieurs capacités de ballon tampon, ce qui permet, pour certains systèmes de faire des allumages avec plusieurs jours d'intervalles, on réduit d'autant les contraintes. Les ballons d'hydroaccumulation ont une capacité allant d'environ 500L à 3 000L.

Ce système a un autre avantage, les chaudières au bois ont tendance à fonctionner en sous régime, car elles ont une puissance importante et selon les circuits de distribution dans les maisons, il n'est pas toujours nécessaire de distribuer de l'eau à température élevée (plancher basse température, radiateurs surdimensionnés, maison bien isolées...). Mais pas avec ce système : la température de l'eau peut être très élevée et donc la chaudière pourra fonctionner en régime normal et non au ralenti, cela crée moins de goudron dans le foyer et maximise le rendement du système.

Le dimensionnement du ballon dépend surtout du nombre de charges maximales que veut faire l'utilisateur chaque jour. La chaudière sera alors dimensionnée en fonction du nombre de charges maximum défini par l'utilisateur pour les jours les plus froids, (un ou 2 chargement par exemple), dans ce cas la chaudière sera surdimensionnée d'un facteur de 1.5 à 2.5 par rapport aux besoins de chauffage du logement. La capacité de stockage du ballon sera alors dimensionnée en conséquence.

On peut mettre également en place un ballon d'eau chaude sanitaire "au bain marie" dans le ballon

d'hydro-accumulation. Ce qui permet de l'utiliser même l'été et donc la chaudière pourra fonctionner à son régime normal et non au ralenti. L'inconvénient est qu'une grande quantité d'eau est chauffée pour ne chauffer que l'eau sanitaire ; cela peut se résoudre par la pose de capteurs solaires thermiques qui prennent la relève aux beaux jours.



2 ballons à hydro-accumulation

Le grand a une capacité de 300 litres et le petit une capacité de 500 litres

Pour plus de détails et connaître les prochains événements, consulter notre site Internet :

<http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/pages/qui-sommes-nous-/les-eie-de-la-region/eie-sarthe.php>

Brèves

Une Nouvelle Commission : la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles

Suite au « Grenelle 2 » (loi du 2 juillet 2010), cette commission vient d'être créée dans notre département, et cela sous la houlette de la Direction Départementale des Territoires. Rémy Gillet, président [d'Environnement Nord Sarthe](#), y siègera pour représenter Sarthe Nature Environnement. Cette nouvelle commission est sans doute un progrès ; cependant, son intitulé est pour le moins en retrait par rapport aux buts qui lui sont donnés par la loi : « analyser la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers » et « fixer des objectifs de limitation de cette consommation » : nous ne manquerons pas de le faire remarquer ; de même que nous demanderons que cette commission soit pour le moins consultée pour tout projet immobilier d'envergure (lotissement, zone commerciale ou autre) ainsi que pour l'élaboration ou la modification des documents d'urbanisme (POS ou

PLU)...

Pour que notre action puisse être efficace, merci à toutes celles et tous ceux qui auront vent de tels projets de nous les faire remonter : soit à SNE, soit directement à Rémy Gillet (en particulier en cas d'urgence : eve.rem.gillet@wanadoo.fr)

Biodiversité

Moins d'espèces, plus de maladies ? C'est la conclusion à laquelle viennent de parvenir certains chercheurs, qui craignent que les espèces les plus résistantes, celles qui s'adaptent et survivent, soient aussi les meilleurs réservoirs à microbes ! Et comme elles se retrouvent sans concurrence, elles se multiplient à l'aise, constituant de véritables bombes infectieuses à retardement. Encore une raison de favoriser la biodiversité !

(SC et vie junior, fév. 2011)

Natura 2000, l'autoroute et le pique-prune

Tout SNE a en mémoire l'histoire des troncs transbahutés sur un site « favorable » à la préservation des individus pouvant se trouver dans les cavités, et les péans de victoire annonçant que l'observation de ces cavités avait permis d'observer... etc, etc avec photos et enregistrements à l'appui – j'étais présente à cette réunion.

Bonnes gens, il n'en est rien : d'après le professeur Vignon, aucun adulte ne serait jamais sorti de ces troncs, qui n'auraient été que des gîtes provisoires ou déjà épuisés, bref « on n'aurait déménagé (à grands frais et malgré combien de contestations !) que des coquilles vides » ! Qui croire ?

Jeanne Hercent, SNE

Campagne d'affichage FNE

Souvenez-vous des caricatures de Mahomet : la cible n'était pas l'islam, mais les extrémistes qui se réclamaient de l'islam pour couvrir leurs exactions. Ici, quelque chose d'analogue : ce ne sont pas les agriculteurs qui sont attaqués mais la version industrielle de l'agriculture et de l'élevage, grands consommateurs d'intrants plus ou moins toxiques, générant des produits plus ou moins contaminés et de valeur alimentaire... souvent moyenne (demandez à un éleveur de poulets A4 s'il consomme les animaux qu'il élève, il vous rira au nez, il a son propre poulailler, pas fou non !!!) Je ne vais pas revenir sur les risques liés aux OGM, ni détailler les actions contre les excès des épandages en Bretagne : cela dure depuis vingt à trente ans !

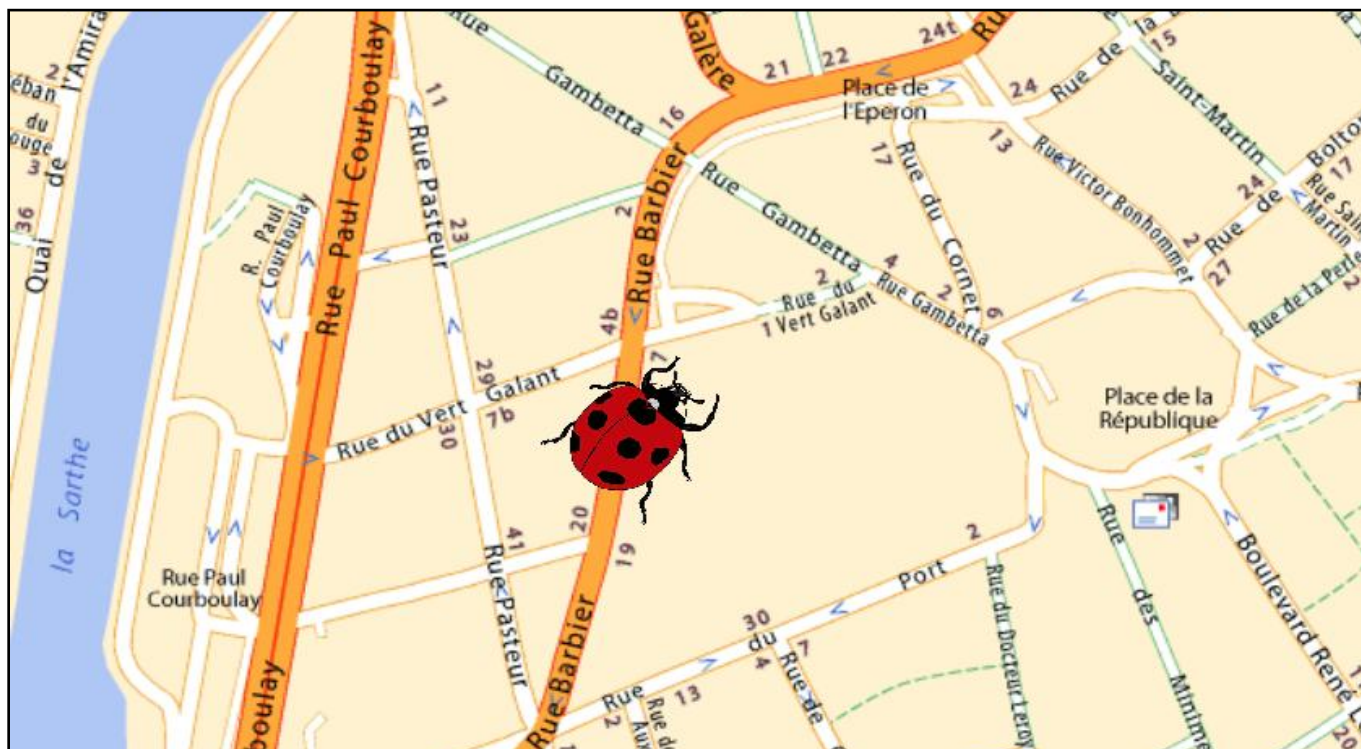
Il serait temps de comprendre... [voir la campagne de FNE](#)

Sarthe Nature Environnement

*Fédération Sarthoise des Associations de Protection
de la Nature et de l'Environnement*

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h



10 rue Barbier 72000 Le Mans

Tél : 02 43 88 59 48 / Fax : 02 43 24 93 66

Courriel : sarthe-nature-env@wanadoo.fr

Site Internet : www.sne72.asso.fr

Ont participé à la rédaction du 47^{ème} numéro de *La Lettre de la Coccinelle*

Jean-Christophe Gavallet, Jeanne Hercent, Richard Flamant, Roger Cans, Benoit Caillet, Guillaume Poisson, Bruno Grondin, Joël Bellenfant, Laëtitia Starc, Sabrina Poirier

**Envie de faire connaître votre association et ses actions?
Envie de vous exprimer sur un sujet d'actualité?**

Envoyez nous vos articles ou propositions par courriel à sarthe-nature-env@wanadoo.fr



Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé.

N'imprimer qu'en cas de nécessité et ne jetez pas les papiers sur la voie publique !